

Communiqué CGT Dauphiné Libéré

Après une première tentative d'imprimer une publicité pour le Front national dans notre journal, tentative « bloquée » par les salariés qui ont refusé de la mettre en page, une parution est prévue pour le journal de dimanche 21 septembre (toutes éditions).

Conscients du problème qu'une non-parution de cette publicité poserait à la Direction du Dauphiné Libéré, et dans le but d'épargner à notre journal le procès en justice que le Front national ne se priverait pas d'entamer pour « refus de vente », nous avons rencontré M. Guilbert pour lui demander dans un premier temps un communiqué de la CGT sur l'extrême droite. Face à son refus, nous avons demandé l'insertion des quelques lignes suivantes :

« Une publicité payée par le Front national est imprimée aujourd'hui dans notre journal. Nous tenons à préciser que la seule raison d'accepter une telle publicité est d'épargner à notre journal un procès en justice que le FN ne se priverait pas d'entamer.

Syndicat CGT-Dauphiné Libéré»

Notre demande allait dans le sens de payer une telle insertion, au même titre que les annonceurs du Front national. Néanmoins le refus de la Direction concernant notre demande d'insertion payante a été total.

M. Guilbert a largement exposé des arguments concernant la légalité de ce parti politique, en nous précisant clairement qu'en tant qu'éditeur il ne prendrait pas le risque de subir les pressions diverses que le FN pourrait envisager à l'encontre du D.L. si un tel communiqué était publié.

En contrepartie il nous proposait de mettre en valeur le mot « Publicité » qui doit identifier le tract FN, d'augmenter le corps de la ligne : « *Le message diffusé n'engage pas la politique éditoriale de notre journal*», de plus, si besoin était, d'adresser une lettre aux salariés pour expliquer sa position.

○ **Nous déplorons que les salariés du journal ne soient pas traités de la même manière que des associations diverses qui, elles, retrouvent systématiquement leurs communiqués dans le journal, ainsi que les tracts « mensongers » du patronat publiés sous couvert de la publicité.**

○ **Nous déplorons cet attachement « formel » de la Direction à un légalisme qui protège le Front national qui, nous le réaffirmons, n'est pas un parti politique comme les autres. Ses idées racistes, sexistes, xénophobes et anti-populaires ne méritent pas d'être exposées sur la place publique.**

○ **Nous refusons fermement l'avenir que nous réserve l'extrême droite et nous nous inscrivons dans l'esprit de Résistance qui honore la France et notre région. Même si la légalité formelle n'est pas respectée.**

Vendredi 19 septembre 2003

SECTEUR COMMUNICATION CGT